

LES RISQUES MAJEURS

Document à conserver

Les catastrophes, qu'elles soient naturelles ou technologiques, nous montrent qu'aucun territoire et aucune personne n'est à l'abri en matière de risques majeurs. Dans un contexte où les effets du réchauffement climatique commencent à se faire ressentir, ce document vous explique les comportements à tenir et les bons réflexes à avoir en cas d'événements graves.



TEMPÊTES ET VENTS VIOLENTS

- **Éloignez-vous des bords de mer et des lacs** (*stoppez toute activité de plein air*)
- **N'obstruez pas les grilles de ventilation de votre logement**
- **Débranchez les appareils électriques et les antennes télé**
- **Limitez l'utilisation des groupes électrogènes** et placez-les à l'extérieur du bâtiment
- **Rentrez les objets** susceptibles d'être emportés par le vent
- **Apportez de l'aide à vos voisins**, prenez des nouvelles des personnes âgées ou handicapées
- **Informez-vous de la montée des eaux** (médias, météofrance.fr...)
- **Fermez les portes et les volets**



INONDATIONS, CRUES ET SUBMERSIONS MARINES

- **Fermez / bouchez les portes, fenêtres, soupiraux, aérations**
- **Coupez l'électricité et le gaz** au niveau des compteurs
- **Surélevez vos meubles, protégez vos biens et mettez à l'abri vos denrées périssables**
- **Amarrez vos cuves et objets flottants** dans vos caves, sous-sols et jardins
- **Ne traversez pas les zones inondées** ni à pied, ni en voiture et **respectez les déviations** mises en place
- **Montez dans les étages** avec eau potable, vivres, papiers d'identité, radio FM à piles, lampe de poche, piles de rechange, vêtements chauds, médicaments et matériel de secours
- **N'entrez une évacuation que si vous en recevez l'ordre des autorités** ou si vous y êtes forcés par la crue. Rejoignez dans tous les cas des points hauts, hors d'atteinte des eaux



CANICULE

- **Buvez beaucoup d'eau** (1.5l/jour) et mouillez votre peau plusieurs fois par jour
- **Ne consommez pas d'alcool et mangez normalement** (*fruits, légumes, soupe...*)
- **Ne sortez pas aux heures les plus chaudes**, ne faites pas d'efforts physiques intenses
- **Maintenez l'habitation à l'abri de la chaleur** en fermant les volets
- **Prenez des nouvelles** de votre entourage
- **Pour les personnes fragiles, passez quelques minutes dans un endroit frais ou climatisé**
- **Appelez immédiatement le 15** si une personne est victime d'un malaise

Restez informés avec :

- Les réseaux sociaux (*Préfecture, commune...*)
- La radio
- météofrance.fr



NEIGE, VERGLAS GRAND FROID

- **Adaptez votre habillement** : couvrez les parties du corps les plus sensibles : les pieds, les mains, le cou et la tête. De bonnes chaussures permettent d'éviter les chutes.
- **Évitez de sortir le soir et de vous déplacer** à pieds ou en voiture, particulièrement les enfants et personnes fragiles.
- **Préférez les transports en commun**
- **Limitez les efforts physiques** et les activités à l'extérieur.
- **Nourrissez-vous convenablement** ; ne consommez pas d'alcool : l'ébriété fait disparaître les signaux d'alerte liés au froid.
- **Maintenez la température ambiante de votre domicile** à un niveau convenable d'environ 19 degrés.
- **Faites vérifier vos installations de chauffage** pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone, assurez-vous du bon fonctionnement des ventilations, ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu
- **Ne vous approchez pas des lignes électriques** tombées à terre
- **Si vous devez utiliser votre voiture** : prenez une couverture, un téléphone et des médicaments au cas où votre véhicule serait bloqué par la neige. Dégagez les voies afin de faciliter le passage d'engins de déneigement.
- **Si vous remarquez une personne sans abris** appelez le 115 ou en difficulté dans la rue appelez le 15

Restez informés avec :

- Les réseaux sociaux (Préfecture, commune...)
- La radio
- meteofrance.fr



MOUVEMENTS DE TERRAIN SEISMES

- **Écartez-vous** au plus vite de la zone
- **Éloignez-vous des bâtiments, ponts, fils électriques, arbres...**
- **Coupez l'électricité et le gaz** au niveau des compteurs
- **Appelez les secours** (18 ou 112)
- **Ne fumez pas**, ne provoquez ni flamme, ni étincelle
- **À l'intérieur, mettez-vous à l'abri** à l'angle d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous des meubles solides et **éloignez-vous des fenêtres**
- **Descendez à pied** dans les étages inférieurs et ne prenez pas l'ascenseur
- **Ne vous approchez pas des lignes électriques** tombées à terre
- **En voiture, arrêtez-vous à distance de constructions ou de fils électriques**, ne descendez pas avant la fin des secousses



ACCIDENTS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

- **Évitez un suraccident** en vous éloignant de la zone accidentée
- **Ne fumez pas**, ne provoquez ni flamme, ni étincelle
- **Alertez les secours** (18 ou 112) en précisant le lieu, le véhicule, les victimes éventuelles, les phénomènes constatés (feu, explosion, fuite...) le code danger et le code matière inscrits à l'arrière du véhicule.
- **Mettez-vous à l'abri** dans le bâtiment le plus proche
- **Bouchez les aérations**
- **Lavez-vous les mains ou douchez-vous** en cas d'irritation
- **Respectez les consignes** des autorités (évacuation ou confinement)



Pour la mise en œuvre de moyens d'alerte, de mesures d'accompagnement et de soutien de la population, le PCS est activé par le maire sur l'ensemble du territoire communal pour tout risque majeur nécessitant un renforcement et une coordination exceptionnelle des ressources de la commune. L'autorité préfectorale est immédiatement informée de son déclenchement.

Le PCS peut également être activé à la demande du préfet en complément du plan Orsec (*Organisation de la Réponse de Sécurité Civile*).

Si vous souhaitez plus d'informations et/ou intéressé pour aider la commune si déclenchement du PCS :

02 97 57 88 98 / accueil@lebono.fr

KIT D'URGENCE



À constituer chez soi et à conserver à porter de main dans un sac de voyage :

- **Radio à piles** (avec piles de rechange)
- **Lampe de poche** (avec piles de rechange)
- **Gilets jaunes de signalisation**
- **Bouteilles d'eau**
- **Barres de céréales, fruits secs**
- **Aliments et produits d'hygiène pour bébés**
- **Couvertures et vêtements de rechanges**
- **Doubles de clés** (voitures et maison)
- **Trousse à pharmacie** (pansements, paracétamol, désinfectant, antidiarrhéique, produit hydroalcoolique...) **et traitement médical si concerné**
- **Photocopies des papiers administratifs** (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carnet de santé, ordonnance en cours, carte vitale, livret de famille, contrat d'assurance...)
- **Argent liquide**
- **Livres et jeux pour les enfants**



NUMÉROS D'URGENCE

- **n°urgence européen : 112**
- **Pompiers: 18**
- **Police: 17**
- **SAMU: 15**
- **Numéro d'urgence pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou à parler: 114 (sms)**
- **Centre antipoison: 02 99 59 22 22**
- **Urgence électricité : 02 97 24 42 00**
- **Urgence eau: 09 726 750 56**